

CARTE POSTALE EDH n°1

*Les droits humains, c'est amusant, intéressant et surtout très important.
Avec l'aide de ton professeur, envoie une carte postale à ton gouvernement
pour lui demander d'assurer ton éducation aux droits humains.*

Madame la Ministre, Monsieur le Ministre,

J'aimerais connaître les droits humains.

Mon école peut me les enseigner. Il faudrait aussi que l'éducation aux droits humains devienne une partie importante de la vie scolaire d'ici à janvier 2006. Pour tout cela, je compte sur votre aide et sur celle du gouvernement.

Le droit international* dit que mon gouvernement doit veiller à m'enseigner les droits humains sur une base régulière, pour que je puisse défendre mes droits, ceux de ma famille, de mes amis et d'autres personnes.

NOM

ÂGE

ÉCOLE

Connaître mes droits, c'est mon droit !

[Illustration : Ana Ortegon. © Ana Ortegon/AI]

Amnesty International, Secrétariat international, Peter Benenson House, 1 Easton Street, Londres, WC1X 0DW, www.amnesty.org/hre.

(sur la carte)

Amnesty International

Connaître nos droits, c'est notre droit !

L'éducation aux droits humains.

La leçon la plus importante de ta vie.

*L'éducation aux droits humains est un droit inscrit dans de nombreux traités internationaux, et notamment dans la Convention relative aux droits de l'enfant (article 29).

La version originale en langue anglaise de ce document a été publiée par Amnesty International, Secrétariat international, Peter Benenson House, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni, sous le titre UN DECADE FOR THE HRE POST CARD 1.

La version française a été traduite et diffusée aux sections francophones et au Secrétariat international par LES ÉDITIONS FRANCOPHONES D'AMNESTY INTERNATIONAL - ÉFAI – décembre 2004.

Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>

Pour toute information complémentaire, veuillez vous adresser à :
